

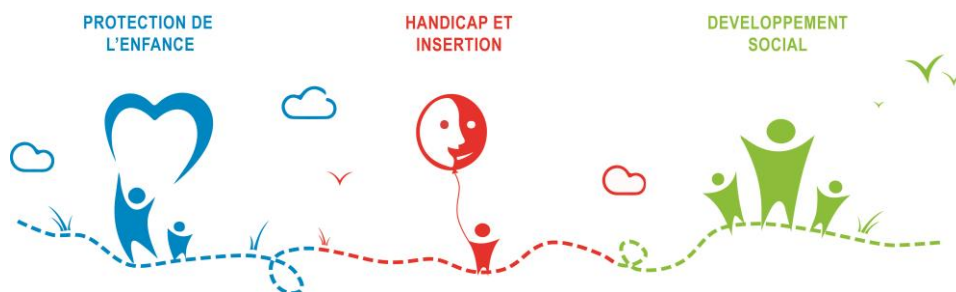


Arsea Association Régionale Spécialisée
d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

29 SEPTEMBRE 2017



Une place pour chacun
Un projet pour tous

ARSEA Siège et Direction Générale
204 avenue de Colmar BP 10922
67029 STRASBOURG - Cedex 1
Tél. 03 88 43 02 50
accueil.direction@arsea.fr

>>> www.arsea.fr

Mission reconnue d'utilité publique

Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation 204, avenue de Colmar 67100 STRASBOURG

se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire,

le **vendredi 29 septembre 2017**, à l'E.S.A.T. de la Ganzau à Strasbourg, sous la Présidence de Monsieur le Docteur Materne ANDRES.

Constatant que 41 membres sont présents ou représentés sur un total de 44 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe 1), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 9h30 et salue les membres présents, les représentants de l'association GALA, plus particulièrement M. Claude RATZMANN, Président et M. Philippe KRAFTT, administrateur et trésorier, les salariés cadres de GALA, les directeurs et cadres intermédiaires de l'ARSEA, ainsi que toutes les personnes présentes.

Il rappelle aux participants que l'assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui portera sur l'approbation par les membres du traité de fusion de l'Association GALA au 1er janvier 2018.

Une remise de médailles du travail aux salariés de l'association et un buffet clôtureront la matinée.

1. RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président indique qu'en raison de l'assemblée générale extraordinaire qui suit, les membres de l'association doivent voter à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Il rappelle que les mandats des personnes suivantes arrivent à échéance :

- Dr Materne ANDRES Médecin honoraire services d'anesthésie réanimation SMUR et urgences
- M. Robert BECKER Directeur Général des Services – Mairie de Bischheim
- M. Christophe BOULE Chef d'entreprise et consultant – Ancien administrateur association Espérance
- Mme Albertine NUSS Maire honoraire d'Ichtratzheim
- M. Jean Marie SCHANGEL Directeur honoraire ESAT La Ganzau
- Sœur Danièle VETTER Ancien administrateur ITEP Pierre Paul Blanck Ebersmunster

D'autre part sont démissionnaires : M. Yves BUR et M. Marc SCHAEFFER.

SONT CANDIDATS :

- **Renouvellement :**
 - **Dr. Materne ANDRES**
 - **M. Robert BECKER**
 - **M. Christophe BOULE**
 - **Mme Albertine NUSS**
 - **M. Jean Marie SCHANGEL**
 - **Sœur Danièle VETTER**

Nouvelles candidatures

- **Mme Ibérica CZAJA, Directrice Honoraire d'établissements du Haut-Rhin**
- **M. Claude RATZMANN, Président Association GALA.**

En fin de séance le Président fait part du résultat des votes.

Sont réélus et élus : Dr Materne ANDRES, M. Robert BECKER, M. Christophe BOULE, Mme Albertine NUSS, M. Jean Marie SCHANGEL, Sœur Danièle VETTER, Mme Ibérica CZAJA, M. Claude RATZMANN.

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT

« Maître mot de cette année 2016 en actions mais également en perspective d'une année 2017 forte d'évènements électoraux qui se profilaient, 2016 aura pour inscription sur le fronton de l'action sociale le terme de Parcours !

Souvent entendu et attendu c'est fait et inscrit dans la Loi, dans les Lois ; le terme parcours est sui generis à tout acte d'accompagnement du bénéficiaire ; plus encore ce dernier doit pouvoir choisir dans le cadre de son projet personnalisé ce qui est le mieux pour lui.

De la loi du 26 janvier 2016 dite de modernisation de notre système de santé en passant par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, aux textes d'application de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, ou encore à la mise en œuvre des grandes régions passant de 22 à 13 -réforme impactant les services déconcentrés de l'Etat -, notre secteur d'activité n'a jamais eu à accompagner et à se saisir d'autant de réformes structurantes de notre environnement professionnel.

Et c'est sans compter sur tous les enjeux et nouvelles données de fonctionnement de notre secteur, j'en veux pour preuve :

- ✓ une logique plus que jamais affirmée dans le sens d'un accompagnement global des personnes, d'où le développement des plateformes de services,
- ✓ la généralisation de la contractualisation via les CPOM,
- ✓ dans la continuité du rapport Piveteau « Zéro sans solutions », le déploiement de la « réponse accompagnée pour tous »,
- ✓ le développement de l'e-santé et des outils issus des nouvelles technologies et innovations, tel que Via-trajectoire,
- ✓ la réforme de la tarification des ESMS intervenant auprès des personnes handicapées (projet « Séraphin-PH ») qui se construit progressivement, réforme visant d'une approche centrée sur les besoins des personnes.

Nous défendons bien évidemment ces réformes dans la mesure où elle donne de façon pleine et entière toute sa place à chaque citoyen mais comment sommes-nous outillés pour accompagner ces évolutions ? Nous ne sommes pas sans solution si je veux me référer au rapport Piveteau mais il nous faut savoir que c'est un changement de modèle. A titre d'exemple, l'ARSEA a depuis longtemps mis

en place l'accueil séquentiel.

Car oui ces réformes nécessaires se feront en un temps premier et en grande partie par une redéfinition sur les territoires de l'offre existante et ensuite, nous l'appelons de nos vœux, par des créations de mesures nouvelles mais non plus par de la création systématique de nouvelles structures même si bien souvent c'est cela qu'attendent les familles...

Là aussi il y aura lieu d'accompagner ces incompréhensions qui ne tarderont pas à se faire jour. Pour information la durée moyenne de séjour pour les 5 IMP de l'association est passée de 2 056 jours en 2015 à 2 289 en 2016 et les amendements Creton ne cessent de prendre une place de plus en plus importante avec des listes d'attentes qui ne cessent de grossir ...

Alors nous savons qu'il nous faut redéfinir l'offre de notre association et repenser à l'interne les mutualisations et la transversalité des établissements et services afin de répondre au plus juste aux besoins des bénéficiaires.

L'intégration de l'OPI, la reprise et la montée en puissance des prestations de l'association Accord s'inscrivent pleinement dans cette volonté affichée de favoriser le parcours des bénéficiaires en se positionnant tant sur la prévention que la réparation, deux mots forts de sens et de valeurs pour notre association qui œuvre tous les jours à leur défense et à celle des personnes que nous accompagnons.

A cet égard, l'esprit des lois actuelles et certainement à venir se base sur la responsabilisation, sur la prise en charge de soi-même. Les canadiens parlent d'autonomisation.

Que dire encore de notre proximité avec l'association GALA et de notre volonté commune de travailler ensemble afin de pouvoir offrir un toit au plus grand nombre ? Le travail constructif débuté avec GALA continue et nous permettra avec l'apport de compétences nouvelles d'avoir une offre de services très diversifiée et un ancrage territorial accru.

Il y a notre monde mais aussi Le monde et bien évidemment pour l'ARSEA l'accueil des mineurs non accompagnés et la prise en charge des jeunes majeurs que nous souhaiterions également plus pérennes ...

C'est avec toujours autant de fierté que je vous parle des nouveaux axes de développement de notre association mais pour moi ces derniers ne peuvent s'inscrire que parce qu'il existe un socle commun fait de l'ensemble de nos services et établissements sans lesquels nous ne serions pas l'ARSEA d'aujourd'hui et ensemble en capacité de penser l'ARSEA demain !

3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2016

Résolution :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. RAPPORT D'ACTIVITE 2016 ET ORIENTATIONS 2017/2018

Le Président donne la parole à M. René BANDOL, Directeur Général, qui présente le rapport d'activité 2016 de l'association et les orientations 2017/2018. (cf PPT annexe 2)

M. BANDOL rappelle tout d'abord l'article 1 de la Constitution : « La France est une République indivisible, démocratique, laïque et sociale. Elle respecte toutes les croyances. »

Il est intéressant à l'aune des mouvements de notre société, des problèmes ou des interrogations religieuses, de la grande précarité montante, de rappeler cet article. L'ARSEA se retrouve totalement dans cet article 1 qui est très difficile à vivre au quotidien par les professionnels et il tient à souligner ici le travail important qui est réalisé.

Il salue Mme Chantal CROUZAT, Directrice à l'ARSEA depuis de nombreuses années et dont c'est la dernière assemblée générale en tant que directrice.

Notre association, qui fonctionne avec des deniers publics, a besoin de subventions, d'associations et de clubs services qui puissent accompagner sur des objets bien précis nos établissements. A cet égard le Président et lui-même ont eu le plaisir de recevoir un chèque de 21.000€ du Lions Club Orangerie au profit de l'IME Site Simone Veil de Lingolsheim. M. BANDOL salue le Président du Lions Club Orangerie qui est dans la salle et le remercie chaleureusement une nouvelle fois. Notre association, par la proximité avec des clubs service, donne du sens à l'intégration et à l'inclusion des bénéficiaires.

Il fait un survol rapide de l'association en 2016 incluant des éléments de 2017 et commente les différents slides du PPT présenté :

Quelques éléments de contexte :

- des Politiques Publiques en mouvement

.des baisses de financement qui impactent nos publics et nos structures. M. BANDOL cite notamment les constats cités lors du congrès des organisations HLM qui vient de se dérouler à Strasbourg et auquel il a assisté avec M. RATZMANN, Président de GALA, association que nous allons reprendre dans un environnement de prestations qui s'annonce très difficile. Notre association qui va gérer un nombre important de logements, va subir la baisse des APL mais parallèlement l'allocation « adultes handicapés » va augmenter. Ce sont des informations qui peuvent paraître contradictoires mais qui nous impactent.

L'ARSEA a une mission d'intérêt général et a l'ambition de répondre au défi de l'inclusion des bénéficiaires les plus fragiles de notre société mais elle a également l'intime conviction qu'à partir du moment où cela a du sens elle doit s'adosser à d'autres associations pour faciliter le parcours des bénéficiaires.

- Un projet d'association avec les objectifs pour 2016/2020 : rechercher la cohérence et l'efficacité dans l'action associative et apporter des réponses territorialisées, conjuguant des compétences à travers des partenariats ciblés.

L'association a procédé à un certain nombre de changements : mutualisation de directions, lancement d'un chantier de modernisation du système d'information qui devrait permettre de faciliter la vie de nos professionnels.

- Les chiffres clés des ressources humaines :
 - . 1 255 salariés avec une progression importante en 10 ans (+ 55%) et de 10% en 2016, un âge moyen de 41,51 ans, 9,82% d'ancienneté en moyenne et 71,40% de personnel féminin. A noter la baisse des contrats aidés, sujet d'actualité.
 - . la répartition par catégorie d'emploi
 - . les embauches et départs
 - . un budget conséquent consacré à la formation des salariés
- Une activité globale : 13 253 bénéficiaires accompagnés avec la répartition par pôle, le nombre de places autorisées et nouvelles mesures créées ou nouvellement gérées.

Il fait part :

- des réalisations 2016, actualités et perspectives au niveau des différents pôles Protection de l'enfance, Handicap et insertion et Développement social.

- un focus sur les projets de recherche auxquels participe ou que porte l'association dans les différents secteurs :

Protection de l'enfance :

- Recherche sur la question du travail social
- Co-éducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage

Handicap :

- MOI SOCIAL MOI, réflexion autour d'une pédagogie adaptée de l'accompagnement éducatif pour adultes en situation de handicap
- Expérimentation MWOO, robot compagnon à destination des personnes atteintes de TSA.

Autres points en perspective :

- Recrutement d'un directeur des services opérationnels afin de renforcer la gouvernance opérationnelle qui sera l'interface entre la Direction Générale et les établissements et services pour faciliter les moyens de communications internes, le développement interne et gérer une grande partie du quotidien et ainsi permettre au Directeur Général de se consacrer davantage au développement de l'association au regard des enjeux à venir.
- Partenariat avec le sanitaire dans le cadre des groupements de territoire (Loi de modernisation du système de santé)
- Contractualisation avec les financeurs via les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) Signature en 2019, application en 2020, pour les structures ARS et conjoints ARS/Conseil Départemental.
- Réflexion sur la mise en place d'un Village Répit Famille (VRF) sur le secteur de Wissembourg permettant aux aidants de se reposer avec la personne dépendante ou handicapée. Dossier à l'étude avec le Maire de Wissembourg.
- Création d'un restaurant d'insertion au sein d'une résidence intergénérationnelle à Strasbourg à Rive Etoile en partenariat avec l'association Habitat Humanisme.

M. BANDOL remercie les membres pour leur attention.

Le Président remercie M. BANDOL pour son intervention.

5. RAPPORT FINANCIER 2016

Le Président donne la parole à M. SCHANGEL, Trésorier, qui présente le rapport financier 2016 de l'association à l'aide d'un Power Point

1. LE COMPTE DE RESULTAT (en K€)

	2016	2015	<i>Ecart 2016/2015</i>
Produits d'exploitation	70 637	63 541	7 096
Charges d'exploitation	69 378	62 199	7 179
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 259	1 342	-83

Produits financiers	326	367	-41
Charges financières	467	454	13
RESULTAT FINANCIER	-141	-87	-54

Produits exceptionnels	426	531	-105
Charges exceptionnelles	1 418	827	591
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-992	-296	-696

TOTAL PRODUITS	71 389	64 440	6 949
TOTAL CHARGES	71 263	63 480	7 783
RESULTAT NET GLOBAL	126	960	-834

<i>Dont Résultat Gestion contrôlée</i>	- 150	585	- 735
<i>Résultat Gestion propre</i>	276	375	- 99

En 2016, l'association a réalisé deux contrats d'apport-fusion.

1) Une fusion-absorption de l'association ASRMS (Association Solidarité du Rhin Médico-Social), avec effet rétroactif au 1er janvier 2016 avec un actif net apporté de 649 K€ pour trois structures :

- ✓ Un ESAT avec une partie commerciale à Eguisheim/Biesheim ;
- ✓ Un Service d'Accueil de Jour à Neuf-Brisach ;
- ✓ Un SAVS à Neuf-Brisach.

2) Une fusion-absorption de l'association OPI (Orientation Prévention Insertion), avec effet rétroactif au 1er janvier 2016 avec un actif net de 339 K€ pour deux structures :

- ✓ Un service de Prévention spécialisée ;
- ✓ Un restaurant d'insertion « L'Ile aux épis » situé dans le quartier du Port du Rhin.

Cinq structures ont ainsi été créés et représentent un total de charges de 5 955 K€ et un total de produits de 5 751 K€ en 2016.

1.1 LES PRODUITS

TOTAL PRODUITS en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	71 389	64 440	6 949	10,78%

Le montant total des **produits** est en hausse de 10,78 % par rapport à 2015, soit + 6 949 K€. Les nouvelles structures représentent 5 751 K€, soit 8,92 %.

✓ **Produits d'exploitation : + 7 096 K€**

PRODUITS D'EXPLOITATION en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	70 637	63 541	7 096	11,17%

dont :



+ 3 878 K€ Produits de tarification

- *Dont 3 166 € les nouvelles structures*
- *Montée en charge progressive :*
Service d'accompagnement de jeunes majeurs



+ 931 K€ Production vendue

- *Reprise ESAT SDR + Restaurant d'insertion « L'Ile aux Epis »*



+ 1 052 K€ Aide aux postes Reprise ESAT SDR



+ 1 088 K€ Autres produits

- *Produits divers ;*
- *Subventions :*
Nouvelle structure OPI Ile Epis 320 K€
Montée en charge Service Socio Judiciaire

✓ *Produits financiers : - 41 K€*

PRODUITS FINANCIERS en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	326	367	-41	-11,20%

✓ *Produits exceptionnels : - 105 K€*

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	426	531	-105	-19,83%

L'écart de 105 K€ correspond essentiellement à des reprises de provisions pour renouvellement d'immobilisations prévues.

1.2 LES CHARGES

TOTAL CHARGES en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	71 263	63 480	7 783	12,26%

Le montant total des **charges** est en hausse de 12,26 % par rapport à 2015, soit + 7 783 K€, dont 5 955 K€ liés aux nouvelles structures.

✓ *Charges d'exploitation : + 7 179 K€*

CHARGES D'EXPLOITATION en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	69 378	62 199	7 179	11,54%

L'essentiel des **charges d'exploitation** est constitué des frais de personnel qui représentent 71,20 % des charges totales de l'exercice soit 50 741 K€ contre 45 141 K€ l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 600 K€ liés essentiellement aux structures reprises.

Les autres charges augmentent pour les mêmes raisons de 1 579 K€.

✓ *Charges financières : + 13 K€*

CHARGES FINANCIERES en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	467	454	13	2,86%

Intégration de 6 nouveaux emprunts souscrit par l'association ASRMS.

✓ **Charges exceptionnelles : + 591 K€**

CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	1 418	827	591	71,40%

L'écart de 591 K€ est lié à la dotation aux provisions pour renouvellement d'immobilisations pour financer les futurs investissements.

1.3 LE RESULTAT NET GLOBAL

RESULTAT NET GLOBAL	2016	2015	Ecart 2016/2015	
			K €	%
	126	960	-834	-86,87%

L'exercice 2016 se termine par un résultat comptable excédentaire de 126 K€ contre 960 K€ en 2015.

Cette baisse est essentiellement due :

✚ Gestion contrôlée	Déficit	- 150 K€
Dont structures :		
✓ Relevant de l'article L312-1 du CASF		-158 K€
✓ Ne relevant pas de l'article L312-1		+ 8 K€
Sous convention ou autre financement (SIS, Espérance Act.Diverses, Clis Passerelle, Jeunes Majeurs, Mineurs Isolés Etrangers)		
✚ Gestion propre :	Excédent	276 K€
Activités autres ne relevant pas du CASF (Gestion Associative, ESAT Partie Commercial)		

Nous tenons à préciser que pour les structures en Gestion contrôlée un retraitement du résultat comptable est à faire afin d'obtenir le résultat administratif qui sera proposé aux financeurs :

- ajouter ou soustraire le résultat de N-2 (reprise excédent ou incorporation déficit) ;
- la variation de la dette pour congés payés ;
- la reprise d'excédent affectée à des mesures d'exploitation

Le déficit comptable de 158 K€ en 2016 des structures en gestion contrôlée relevant du CASF passe ainsi à un résultat administratif excédentaire de 985 K€ contre 941 K€ en 2015.

GESTION CONTRÔLÉE - 150 321,69 €		
	Structures relevant du CASF	Structures ne relevant pas du CASF
	- 158 553,66 €	8 231,97 €
Excédent N-2 repris en N	830 713,74 €	- €
Reprise partielle excédent affecté au financement des mesures d'exploitation	258 932,64 €	- €
RESULTATS SOUS CONTRÔLE DES FINANCEURS	931 092,72 €	8 231,97 €
Retraitement dette pour congés payés	54 646,13 €	- €
RESULTAT ADMINISTRATIF = RESULTAT A AFFECTER	985 738,85 €	8 231,97 €

↓	↓
---	---

Affectations proposées aux financeurs	Affectations proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
--	--

2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION

Le total du bilan combiné est de 81 797 K€, en augmentation de 3 280 K€ par rapport à 2015, soit + 4,18 %.

Bilan synthétique (K€)

ACTIF en K€	2016	2015	<i>Variation en K€</i>
ACTIF IMMOBILISE	46 316	44 348	1 968
Immo. Incorporelles et Corporelles	44 386	42 550	1 836
Immobilisations Financières	1 930	1 798	132
ACTIF CIRCULANT	35 473	34 169	1 304
Dont Stocks et en-cours	6		6
Dont Créances	7 666	6 681	985
Dont Valeurs mobilières de placement	5 515	5 945	- 430
Dont Disponibilités	22 195	21 432	763
Dont Charges constatées d'avance	91	111	- 20
CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERCICES	8	-	8
TOTAL ACTIF	81 797	78 517	3 280

PASSIF en K€	2016	2015	<i>Variation en K€</i>
FONDS ASSOCIATIFS	50 627	49 250	1 377
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	5 330	4 498	832
Dont Provisions	4 955	4 130	825
Dont Fonds dédiés	375	368	7
DETTES	25 840	24 769	1 071
Dont Emprunts	13 054	12 593	461
Dont Autres dettes	12 432	11 766	666
Dont Produits constatés d'avance	354	410	- 56
TOTAL PASSIF	81 797	78 517	3 280

2.1 L'ACTIF DU BILAN

✓ Actif immobilisé net : 46 316 K€ + 4,44 %

L'augmentation de 1 968 K€ est liée à la construction du nouvel IME Eurométropole Site Simone Veil.

ACTIF IMMOBILISE en K€	2016	2015	Variation en K€
	46 316	44 348	1 968
Immo. Incorporelles et Corporelles	44 386	42 550	1 836
Immobilisations Financières	1 930	1 798	132

✓ Actif circulant : 35 473 K€ + 3,81 %

ACTIF CIRCULANT en K€	2016	2015	Variation en K€
	35 473	34 169	1 304
Dont Stocks et en-cours	6		6
Dont Créances	7 666	6 681	985
Dont Valeurs mobilières de placement	5 515	5 945 -	430
Dont Disponibilités	22 195	21 432	763
Dont Charges constatées d'avance	91	111 -	20

Les créances à hauteur de 7 666 K€ en 2016 sont en augmentation de 14,74 % soit 985 K€, dont 677 K€ concernent l'aide aux postes et les clients de l'ESAT SDR. Une grande partie des créances provient des prix de journée facturés en fin d'année et qui seront encaissés en 2017.

Les valeurs mobilières de placement sont en baisse de 430 K€ alors que les disponibilités sont en augmentation de 763 K€.

2.2LE PASSIF DU BILAN

✓ **Fonds associatifs** : 50 627 K€ + 2,80 %

FONDS ASSOCIATIFS en K€	2016	2015	Variation K€	Variation %
Fonds associatifs				
Sans droit de reprise	4 398	4 028	370	9%
Avec droit de reprise	1 371	1 352	19	1%
Réserves	24 931	23 904	1 027	4%
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	715	445	270	61%
Dépenses refusées	-144	-19	-125	658%
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (RAN)	2 715	2 945	-230	-8%
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-3 663	-3 625	-38	1%
Résultat global de l'exercice	126	960	-834	-87%
Subvention d'investissement	1 371	1 257	114	9%
Provisions réglementées	9 200	8 192	1 008	12%
Immobilisations grevées de droit	9 607	9 812	-205	-2%
Total fonds associatifs	50 627	49 250	1 377	3%

Les fonds associatifs sont en hausse de 1 377 K€, soit 2,80 %.

Les principales variations :

- Fonds associatifs, augmentation de 389 K€ liés à la reprise de l'ASRMS ;
- Réserves : augmentation de 1027 K€ qui correspond essentiellement à la reprise de l'ASRMS et aux affectations d'excédents à l'investissement (ESAT Commercial Ganzau, EEP Bischheim) ;
- Report à nouveau gestion propre : augmentation de 270 K€ ;
- Dépenses refusées par le financeur : partie des frais de siège refusée CD 68 : 144 K€ dont 125 K€ liés à l'OPI Prévention ;
- Report à nouveau gestion contrôlée : - 230 K€
La baisse s'explique par la variation de la dette pour congés à payer, des résultats et des excédents affectés à l'investissement et aux mesures d'exploitation ;
- Résultat global de l'exercice - 834 K€ ;
Voir explication ci-dessus
- Augmentation des provisions réglementées de 1 008 K€ (financement des investissements) ;

- - 204 K€. Il s'agit du prêt à usage de commodat qui est comptabilisé au passif en immobilisations grevées de droit pour la valeur d'assurance de l'ensemble immobilier de l'association Saint Joseph.

✓ **Provisions et fonds dédiés** : 5 330 K€ + 18,50 %

	2016	2015	<i>Variation en K€</i>
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	5 330	4 498	832
Dont Provisions	4 955	4 130	825
Dont Fonds dédiés	375	368	7

Les provisions et les fonds dédiés qui sont en hausse de 832 K€ par rapport à 2015 ont été constitués essentiellement pour financer des charges (départs à la retraite, contrats aidés, apprentis, gratifications des stagiaires, travaux...).

✓ **Dettes** : 25 840 K€

	2016	2015	<i>Variation en K€</i>
DETTES	25 840	24 769	1 071
Dont Emprunts	13 054	12 593	461
Dont Autres dettes	12 432	11 766	666
Dont Produits constatés d'avance	354	410	- 56

Les dettes augmentent en 2016 de 1 071 K€ dont :

- 461 K€ au titre de 6 nouveaux emprunts souscrits par l'association ASRMS ;
- 666 € au titre des autres dettes : congés payés et autres/ Augmentation ETP liée à la reprise des nouvelles structures (101 personnes) ;

2.3LA STRUCTURE DU BILAN

Les grands équilibres du bilan

Le total de l'actif immobilisé, qui se monte à 46 316 K€, est comparé aux fonds associatifs et aux financements à long terme qui s'élèvent à 63 681 K€ (nous précisons que les financements à long terme sont constitués des emprunts pour 13 054 K€). Il en résulte le fonds de roulement se montant ainsi à 17 365 K€.

Les immobilisations sont donc largement couvertes par les fonds associatifs. Ces derniers seront engagés dans les futurs projets selon la politique associative.

Nous tenons à préciser que les fonds associatifs tiennent compte des résultats en instance d'affectation par les financeurs, ou affectés par les financeurs et leur restant provisoirement acquis, sur les structures relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (Article L312 .1).

Notre fonds de roulement étant positif, il permet de couvrir les investissements autorisés par nos financeurs et de faire face aux éventuels décalages ou retards d'encaissements des produits de tarification. Le besoin en fonds de roulement, qui se monte à la fin de cet exercice à -10 353 K€, calculé par différence entre les créances et les dettes et augmenté des provisions et des fonds dédiés, correspond cette année à un dégagement en fonds de roulement.

Situation de trésorerie

La trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) qui est de 27 710 K€ est la résultante du fonds de roulement d'investissement diminuée du besoin en fonds de roulement.

3. INFORMATIONS

Une fusion-absorption est à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2017. Il s'agit de l'Association GALA.

4. RESOLUTIONS

Il appartient à l'Assemblée Générale de décider de l'affectation des résultats des structures en gestion propre c'est-à-dire les activités ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des familles.

Monsieur le Président soumet à l'Assemblée Générale les résolutions :

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des résultats 2016 des structures en gestion propre et ne relevant pas du C.A.S.F. :

N° Etabt	ETABLISSEMENTS	RESULTAT A AFFECTER	PROPOSITION D'AFFECTATION		
			Excédent à l'investissement	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
34	Service d'Interv. Sociale	29 742,16 €		29 742,16 €	
47	Espérance Activités diverses	9 666,95 €		9 666,95 €	
55	Mineurs Isolés Etrangers Bischheim	62,35 €		62,35 €	
58	Jeunes Majeurs Bischheim	-14 171,99 €			-14 171,99 €
59	Résidence Séniors Oberhoffen/Moder	-10 755,96 €			-10 755,96 €
65	Service Socio Judiciaire	3 205,09 €		3 205,09 €	
66	Restaurant L'île aux Epis	-9 516,63 €			-9 516,63 €
TOTAL GESTION CONTRÔLÉE (ne relevant pas du CASF)		8 231,97 €	0,00 €	42 676,55 €	-34 444,58 €
28	Gestion Associative	100 942,05 €	100 942,05 €		
46	ESAT Ganzau (commercial)	252 807,04 €	252 807,04 €		
64	ESAT Solidarité du Rhin (commercial)	-76 998,44 €			-76 998,44 €
TOTAL GESTION PROPRE		276 750,65 €	353 749,09 €	0,00 €	-76 998,44 €



Le Président remercie M. SCHANGEL, trésorier, pour sa présentation des comptes.

6. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme Laurence FOURNIER, Commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2016. Elle certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice.

Elle formule deux petites observations par rapport à des mentions fournies dans l'annexe des comptes et qui ont été largement abordées, à savoir

- L'impact de la fusion avec les associations ASRMS et OPI qui sont intervenues durant l'exercice 2016
- et d'un point de vue technique la façon de comptabiliser des provisions pour renouvellement à la demande des financeurs

Le Président remercie Mme FOURNIER pour son intervention et la présentation de ce rapport.

7. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DES ORIENTATIONS 2017/2018 ET DES RAPPORTS FINANCIERS ET DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rapport d'activité 2016, les orientations 2017/2018, le rapport financier 2016, le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes sont mis aux voix par le Président.

Le rapport d'activité 2016 et les orientations 2017/2018 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport financier 2016, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

8. FIXATION DE LA COTISATION 2018

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée générale décide de maintenir la cotisation 2017 à 15€.

CONCLUSION

« Vous aurez une fois encore constaté l'impressionnant travail réalisé au cours de cette année 2016.

Je tiens à remercier l'ensemble des professionnels, administrateurs et bénévoles pour leur investissement ainsi que l'ensemble des financeurs, partenaires et donateurs pour leur présence et soutien.

Nous sommes à l'ARSEA et depuis de nombreuses années habitués à travailler sur divers champs. Cette diversification en fait sa richesse mais aussi sa complexité.

Aujourd'hui j'ai le sentiment que ces différents fronts -terme guerrier s'il en est, mais n'y a-t-il pas quelque chose de cela dans notre monde- grandissent encore. Je ne parle pas de la grande Région pour laquelle il y aurait beaucoup à dire mais d'un autre front qui nous met encore à une place inédite. Je parle de l'Europe et de la politique migratoire qui hélas fait souvent par ses drames la Une de l'actualité.

Au-delà de cette tragédie humaine inqualifiable, ces migrations géopolitiques mondiales ont des répercussions sur les politiques de l'enfance, la prise en charge des mineurs non accompagnés par exemple et par répercussion sur le financement des jeunes majeurs.

Dans le domaine de la lutte contre les exclusions, nos associations militent en faveur de personnes dont le profil a changé et qui détiennent les codes d'accès à l'emploi mais ne peuvent obtenir un contrat de travail.

L'évolution de la cellule familiale de par sa recombinaison, ses différentes manières de vivre, réinterroge toujours plus nos repères, notre façon de penser l'autre et le vivre ensemble.

L'ARSEA a pris une place sur le champ du grand âge et par la MAS sur celui de la dépendance. Nous savons que ce secteur va être sujet à de fortes tensions. Mais qui sera concerné ? combien ? et pour quelle prestation ? Par ailleurs, les Politiques Publiques nous invitent fortement à passer d'une logique d'établissements à une logique de service ; oui mais à quelle condition ?

Créer une nouvelle culture organisationnelle et économique débouchant sur la création généralisée de plateformes de services oui encore, mais n'oublions pas les bénéficiaires et leur environnement qui doivent y être préparés, accompagnés, guidés

Mieux garantir la continuité de l'offre et de l'accompagnement, maintenir le lien social tout en évitant de trop l'altérer, tout en installant des dispositifs où le bénéficiaire sera acteur de son parcours voilà le programme !

A la lecture attentive des évolutions je m'autoriserais à penser et à vous soumettre un ressenti peu définissable, à savoir le sentiment de passer d'un modèle d'accompagnement social et médico-social à un modèle humanitaire où il ne s'agirait pas d'insérer, d'inclure mais de régler des problèmes sanitaires !

Ne voyez pas dans mes propos une critique du champ humanitaire ô combien nécessaire et utile à l'équilibre du monde et des Droits de l'Homme mais bien une interpellation violente de notre mode de fonctionnement à un moment où nous nous interrogeons et nous nous battons pour revoir les Conventions Collectives ... !

Je ne saurais dire où est le juste mais je ressens comme vous toutes et tous une fragilité grandissante.

Nous le savons tous lorsque nous nous sentons menacés il faut non pas se renfermer sur soi mais s'ouvrir au monde et si l'Europe ose poser la question du social comme clé de la réussite, avant de poser la question de l'économique alors je pense que notre monde pourra continuer à faire que chacun puisse y avoir sa place. »

Le Président remercie les participants à l'Assemblée pour leur attention et les convie, après une pause de quelques minutes, à rester à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui porte sur l'approbation du traité de fusion avec l'Association GALA au 31 décembre 2017 minuit, qui sera suivie d'une manifestation mettant à l'honneur les salariés ayant plus de 20 ans d'ancienneté dans l'association, par la remise d'une médaille du travail, suivie d'un buffet dans les locaux de l'IMPro la Ganzau.

La séance est levée à 12h.

Dr Materne ANDRES
Président

Robert BECKER
Secrétaire

Annexe 1

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 29.09.2017

LISTE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

PRESENTS		REPRESENTES	
Mme	ANANOU Dominique	M.	ADAM Dominique
M.	ANDRES Materne	Mme	AUBURTIN Marie-José
M.	BRAJON Christian	M.	BANNWARTH Claude
M.	BRUNAGEL François	Mme	BAUDOUIN Anne-Françoise
Mme	CZAJA Ibérica	M.	BECKER Robert
M.	FABACHER Gilbert	Mme	BERRY Christiane
M.	GIUBILEI Adrien	M.	BOULE Christophe
M.	HEYDT Jean-Marie	M.	BURGARD Hubert
M.	LAZOU Jean-Michel	M.	BUTTERLIN Rémy
Mme	MAETZ Simone	M.	CANTIN Charles
Mme	NENNIG Huguette	M.	DESPREZ Jean-Marie
Mme	NUSS Albertine	M.	GARRETTI Eugène
M.	RINGEISEN Claude	M.	HURST Jacques
M.	RATZMANN Claude	M.	KAUFMANN Roger
M.	SCHANGEL Jean-Marie	M.	KLEIN Constant
M.	SCHNEIDER René	Mme	KOCHER Marguerite
M.	STERBECQ Sylvie	Mme	MATHIEU Claudine
		Mme	ORY Elisabeth
		M.	PFAFF Arnold
		M.	STEIN Roland
		Mme	VETTER Danièle
		Mme	VIELLARD Danielle
		M.	WISS André
		Mme	WYMAN Yvette

LISTE DES INVITES PRESENTS

INVITES		FONCTION
Mme.	ANGONIN Séverine	Chef de service IMP J. Verne Mulhouse
M.	ALBERTI Yves	Directeur ITEP Pierre Paul Blanck
Mme	BONNET Laure	Direction adjointe EPSAN
M.	CHAFFRAIX Frédéric	Membre du Bureau GALA
Mme	CROUZAT Chantal	Directrice FAE Les "Hirondelles"
Mme	DUCHAINE Elisabeth	Directrice IMP J. Verne Mulhouse
Mme	FELTOU Martine	Chef de service CAAHM
M.	FORNARA Roger	Président CVS Solidarité du Rhin
M.	FROELIGER Christophe	Chef de service AEMO Haut-Rhin
Mme	GERARD Doris	Chef de service IMP J. Verne Mulhouse
Mme	GIRAL Catherine	Chef de service SESSAD Strasbourg
M.	GRAEFF Jean Claude	Président CCM Bischheim
Mme	GRUENER Céline	Chef de service AEMO Colmar
M.	HAMANA Orion	Chef de service IMP Les "Catherinettes"
M.	HELPER Hervé	ARTECAL
M.	IOSSIF Bruno	Chef Pôle Hébergement DDCS
Mme	JACOB-FRAXE Violaine	Chef de service IME Eurométropole ARSEA site "Simone Veil"
M.	JENNY François	Chef de service SAJ-SAVS Solidarité du Rhin
Mme	JENNY Patricia	Chef de service ESAT Solidarité du Rhin
M.	KAROL Daniel	Directeur EPSAN Brumath
Mme	KEMPF Suzanne	Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Mme	KLEIN Florence	Chef de service GALA
Mme	KRETZ Véronique	Directrice ARSEA ESAT
Mme	KRIEGER Céline	Assistante de Direction GALA
M.	LARCHER Pierre	Directeur CCM Bischheim
M.	LIMAYRAC David	Architecte
M.	LUTTRINGER Charles	Directeur CAMSP/SESSAD Colmar
M.	MARTY Jean	Président Conseil de la Vie Sociale IME Site Simone Veil
M.	NAPOLI Mickaël	Directeur ARSEA SIS ESPERANCE
M.	NOLOT Wilfried	Chef de service CER Kreuzweg
Mme	PHILIPPE Catherine	Directrice 6 services 68 ARSEA
M.	PONS Gérard	Président Lions Club Orangerie
M.	REBOH Armand	Directeur Général AST 67
Mme	REGNERY BOESCH Sylviane	Chef de service ARSEA SESSAD 67
Mme	REMUUAUX Michèle	Chef de service ARSEA SIE 67
M.	RESCH Thomas	Directeur SAEMO 67

M.	RETAIL Manuel	Chef de service IME Site Les Artisans Colmar
Mme	REUTENAUER Christine	Secrétaire CE
Mme	ROBLIN Estelle	Chef de service SAMSAH 67
M.	ROHMER Jean-Michel	Assistant à Maitre d'Ouvrage de l'association
M.	RUHLMANN Denis	Sous-Directeur GALA
M.	SCHMITT Sébastien	Chef de service F.A.E. Les Hirondelles Brunstatt
Mme	SIMON Véronique	Directrice IMP Les "Catherinettes" - IMPRO Les "Artisans"
M.	SURO Robert	
M.	TALEB Mohamed	Directeur Adjoint EDIAC Formation
Mme	TOURSCHER Françoise	Directrice IMP Glycines / SESSAD 67
M.	WURTZ Yannick	Président Conseil de la Vie Sociale CAAHM

AGO ET AGE LISTE DES PERSONNES EXCUSEES

PREFECTURE

Jean-Luc MARX
Linda CHABOUNIA
Chantal AMBROISE
Alexandre PITON
Clara THOMAS
Christophe LOTIGIE

Préfet du Bas-Rhin et de la Région Grand Est
Déléguée du Préfet - Meinau
Sous-Préfet de Haguenau - Wissembourg
Sous-Préfet de Sélestat - Erstein
Sous-Préfet de Molsheim
Sous-Préfet de Saverne

SENATEURS

Claude KERN
André REICHARDT
Guy-Dominique KENNEL
Jean-Marie BOCKEL
Catherine TROENDLE
René DANESI
Fabienne KELLER
Patricia SCHILLINGER

Sénateur Maire du Bas-Rhin
Sénateur du Bas-Rhin
Sénateur du Bas-Rhin
Sénateur du Haut-Rhin
Sénatrice Maire du Haut-Rhin
Sénateur de Maire du Haut-Rhin
Sénatrice du Bas-Rhin
Sénatrice du Haut-Rhin

DEPUTES

Jacques CATTIN
Martine WONNER
Frédéric REISS

Député du Haut-Rhin
Députée du Bas-Rhin
Député du Bas-Rhin

CONSEIL REGIONAL

Philippe RICHERT
Elsa SCHALCK

Président du Conseil Régional
Vice-Présidente de la Région Grand Est

CONSEILS DEPARTEMENTAUX

Rémi BERTRAND
Marcel BAUER
Christiane WOLFHUGEL
Nadine HOLDERITH-WEISS
Nathalie MARAJO-
GUTHMULLER
Brigitte KLINKERT
Alain COUCHOT
Betty MULLER
Karine PAGLIARULO
Frédéric BIERRY
Frédérique MOZZICONACCI

Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Présidente du Conseil Départemental du Haut Rhin
Conseiller Départemental du Haut-Rhin
Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Conseillère Départementale du Haut-Rhin
Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Conseillère Départemental du Bas-Rhin

MAIRIES

Jean-Louis HOERLE
Yves BUR
Gunter SCHUMACHER
Gilbert MEYER
Gérard HUG
Nicole DREYER
Annick NEFF

Maire de Bischheim
Vice-Président de l'Eurométropole
Maire de Oberhoffen
Maire de Colmar
Maire de Biesheim
Adjointe au Maire et Conseillère Eurométropole Strasbourg
Adjointe au Maire de STRASBOURG

Christiane CHARLUTEAU
Jean-Marc WILLER
Roland RIES
Robert HERRMANN

Adjointe au Maire de Colmar
Maire et président de la communauté de communes du Canton Ertsein
Maire de Strasbourg
Président de l'Eurométropole de Strasbourg

FINANCEURS

Vincent HOCH
M. Le Président de la CPAM
du Haut-Rhin
Erna JUNG

Direction de la Qualité et de la Performance et de l'innovation ARS
Président de la CPAM du Haut-Rhin

Lucie ACKER
Bénédicte AUTIER
Denis SAMMARTINO

Responsable de Service
Service des Etablissements et Institutions Conseil Départemental 67
Directrice de la Mission Enfance et Famille Conseil Départemental 67
Directrice de la Maison de l'autonomie Conseil Départemental 67
Chef du service insertion par intérim et responsable du département
RSA de Strasbourg – Eurométropole de la ville de Strasbourg

Fanny BONNAUDET

Responsable gestion et coordination sociale aire d'accueil –
Eurométropole de la ville de Strasbourg

Elise DIETRICH
Delphine COIGNARD

Directrice territoire MOUS – Eurométropole de la ville de Strasbourg
Directrice Déléguée Maison Départementale des Personnes
Handicapées 68

JUSTICE

Brigitte ROUX
Vincent TRIDON

Vice-Présidente Tribunal de Grande Instance de Colmar
Substitut du Procureur de la République de Strasbourg

Marie-Josée DIETRICH

Directrice Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Bas-Rhin

Bernard POLLET

Premier président par intérim de la Cour d'Appel de Colmar

Christian ROCQUIGNY
du FAYEL

Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de
Colmar

EDUCATION NATIONALE

Nicole FORGET

Inspectrice EN
Chargée de l'Adaptation scolaire
et scolarisation des élèves handicapés

Frédérique RAUSCHER

Inspecteur EN
chargé de l'Adaptation et de l'Intégration Scolaire du Bas-Rhin

PARTENAIRES

Laurent GIMENEZ

Chargé d'Affaires Institutionnels LCL- BANQUE DES
INSTITUTIONNELS

Marie-Aline TAGLANG

Chargée d'Affaires
CRÉDIT COOPÉRATIF

Béatrice MULLER
Jean-Michel MARNIER
Frédérique BLANQUINQUE
Jean-Pierre ALFONSI
Isabelle LUSTIG-ARNOLD
Cathy DURINGER
Laura JEBEREAU
Vincent LIEUTIER
Anne LESCURE
Marie GOEPFERT

Directrice ESTES
Chargé clientèle CRÉDIT MUTUEL
Avocate FIDAL
Président CARSAT
Directrice CARSAT
Médecin du travail SIST
Médecin du travail SIST
Architecte AGENCE AUBRY LIEUTIER ARCHITECTES
Directrice de l'Agence Bas-Rhin DOMIAL
Présidente GEM Colmar

Jean-Claude SCHLATTER

Chargé d'Affaires Economie Sociale et Institutionnels
CAISSE D'ÉPARGNE D'ALSACE

Éric FULLENWARTH
Éric WETTLING
Nathalie MARÉCHAL
Delphine RIDEAU
André WAHL
Philippe JAKOB
Laurent HAUCHART
Bernard STATH

PARTENAIRE SECTEUR
Président A R A H M
Directeur Général Centre de Harthouse
Directrice Fondation de l'Armée du Salut
Directrice Maison Des Adolescents
Président AAPEI STRASBOURG & ENVIRONS
Directeur Général Association Adèle de Glaubitz
Directeur de Caritas Alsace
Ancien trésorier ASRMS

AMICALE

Gabrielle HIRSCH

GALA

Dany DELECROIX
Marion HORNECKER
Isabelle COLLOT

Administrateur
Administratrice
Administratrice

Annexe 2

Arsea

71ème ASSEMBLEE GENERALE

29 SEPTEMBRE 2017

Arsea

QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

- Des Politiques Publiques en mouvement
- Des baisses de financement qui impactent nos structures et nos publics (AAH / APL par ex.)
- Une mission d'intérêt général
- Apporter une réponse aux défis de l'inclusion sociale des personnes les plus fragiles de notre société
- Un projet d'association avec des objectifs pour 2016 / 2020
 - Rechercher la cohérence et l'efficacité dans l'action associative
 - Apporter des réponses territorialisées, conjuguant des compétences à travers des partenariats ciblés

Arsea

CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

1 255 professionnels au 31/12/2016 soit 1118,64 ETP
 + 110 salariés en 1 an dont 75 salariés des reprises OPI et ASRMS (+10%)
 + 218 salariés en 5 ans (+21%)
 + 447 salariés en 10 ans (+55%)

41,51 ans – âge moyen des salariés
9,82 ans d'ancienneté moyenne
71,40 % de personnel féminin

Nombre de contrats aidés (CUI et emploi d'avenir) accueillis (entrées – en cours – sorties)

En 2016	En 2017
25 contrats aidés dont 1 passage en CDI et 1 en CDD	20 contrats aidés dont 1 passage en CDI et 3 passages en CDD

Arsea

CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des 1255 salariés (tous types de contrats) par catégorie d'emploi :

64% éducatif	12% services généraux	11% administratif	10% paramédical	3% médical
--------------	-----------------------	-------------------	-----------------	------------

Répartition des 1255 salariés (tous types de contrats) par secteur d'activité :

47% Pôle Handicap	46% Pôle Protection de l'Enfance	5% Pôle Développement Social	2% Direction Générale
Soit 579 salariés	Soit 594 salariés	Soit 55 salariés	Soit 24 salariés permanents et 3 salariés non permanents

Arsea

CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des 1255 salariés (tous types de contrats) par catégorie d'emploi :

64% éducatif	12% services généraux	11% administratif	10% paramédical	3% médical
--------------	-----------------------	-------------------	-----------------	------------

Répartition des salariés par secteur d'activités au 31.12.2016 (Tous types de contrats)

Secteur	Salariés
Pôle Protection Enfance	579 salariés
Pôle Handicap	594 salariés
Pôle Développement Social	55 salariés
Direction générale	24 salariés permanents et 3 salariés non permanents

Arsea

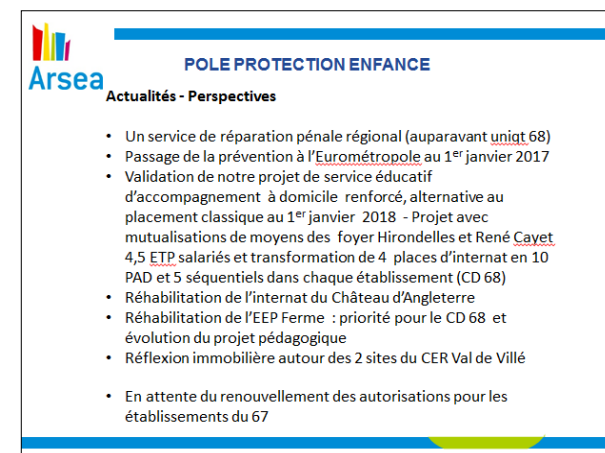
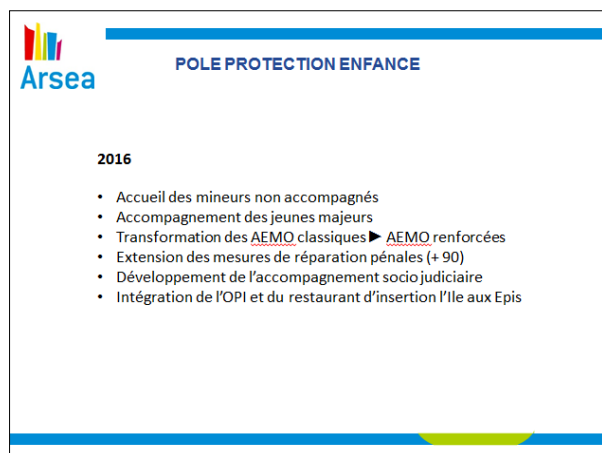
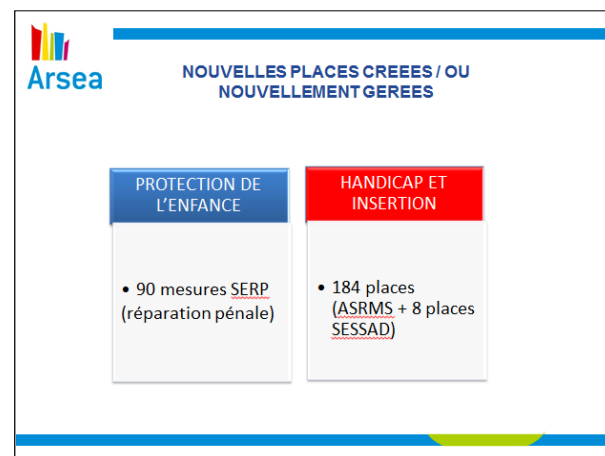
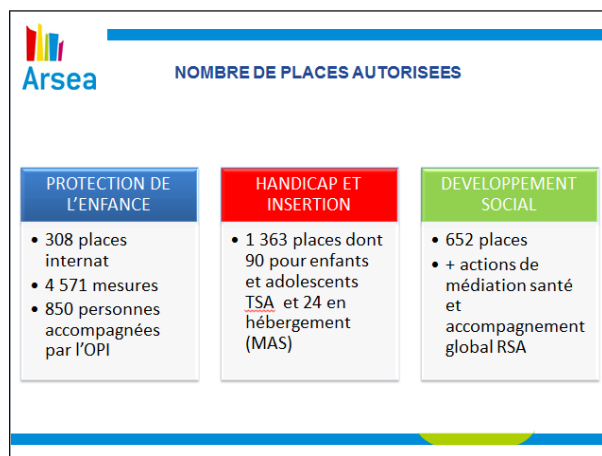
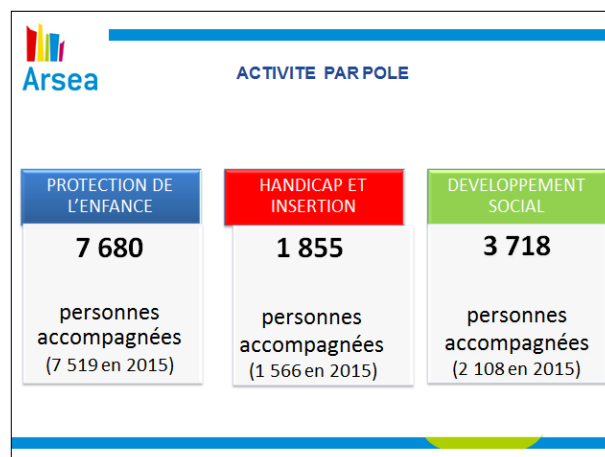
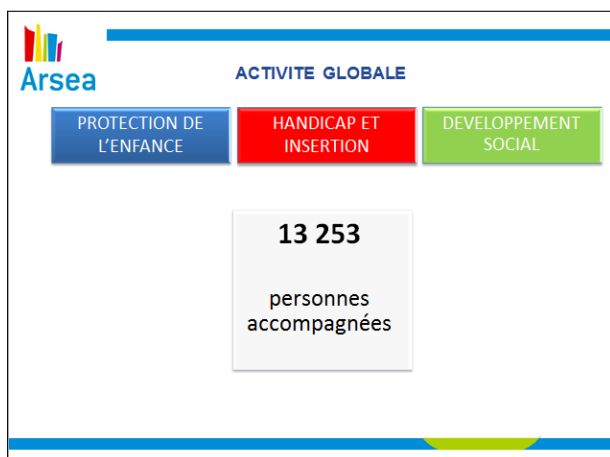
CHIFFRES CLES DES RESSOURCES HUMAINES


Embauches / Départs

757 nouveaux CDD (89 % sur remplacements d'absences)	111 nouveaux CDI dont 64 embauches en CDI et 47 transformation CDD - CDI	98 salariés en CDI ont quitté les effectifs
--	--	---

Plus d' 1,9 millions d'heures de travail


186 250 € consacrés au plan de formation
 686 salariés formés
 19 513 heures de formation réalisées



 **POLE HANDICAP ET INSERTION**


2016

- Intégration des établissements de l'[ASRMS](#) : 176 places supplémentaires
 - 2^{ème} ESAT (68)
 - 2^{ème} SAVS / 3^{ème} accueil de jour (68)
- Création /transformation de places dans le cadre du 3^{ème} plan autiste (obtention 2016 – mise en œuvre 2017)
 - [SESSAD](#) Colmar : 8 places supplémentaires et transformation de 2 places pour accueil enfants [TSA](#)
 - [CAMSP](#) : renforcement des moyens pour création d'un dispositif [EDIPA](#) (diagnostic et intervention précoce) Partenariat avec Adèle de [Glaubitz](#) pour mise en œuvre d'une plateforme médico sociale autisme
 - Transformation de 2 places pour l'accueil d'enfants [TSA](#) via le [SESSAD](#) à Wissembourg - Partenariat avec le [Sonnenhof](#)

 **POLE HANDICAP ET INSERTION - ACTUALITES 2017**

Actualités – Perspectives

- Renouvellement au 1.1.2017 des autorisation pour 15 ans suite à la campagne d'évaluation externe
- Logique IME sur le 68 et 67
- Création d'un [SESSAD](#) départemental (67)
- Directions multi sites
- Travail en transversalité avec nos services de MO
- Ouverture du nouvel établissement IME site Simone Veil
- Intégration de 2 travailleurs ESAT en milieu ordinaire


 **POLE HANDICAP ET INSERTION - ACTUALITES 2017**

Développement

- Extension au 1^{er} janvier 2018 de l'accueil de jour sur Strasbourg de 12 places (projet validé)
- Plusieurs autres propositions pour fluidifier le parcours des jeunes adultes (amendement Creton) déposés et actuellement à l'étude
- Projet d'extension de la MAS par de l'accueil séquentiel
- Réhabilitation du site de l'Espace Ganzau = optimiser et favoriser les mutualisations

Questionnements


- Quel avenir pour les dispositifs passerelle (3 sites)
- Réduction des moyens des SAVS

 **POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

2016


Nouvelle direction en 9. 2016
280 logements
2 établissements (Espérance et SIS)
Un pôle à multi financeurs - financements annuels / par actions
55 professionnels

Une pluralité d'interventions :
actions dans le domaine de l'enfance et parentalité
actions de médiation
actions d'accompagnement santé et santé mentale
accompagnement logement / hébergement
accompagnement global, professionnel, logement de bénéficiaires [RSA](#)

 **POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Actualité – Perspectives

- Renouvellement de l'agrément en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées
- Agrément du projet espace de vie sociale pour 4 ans soit du 1 juin 2017 au 31 mai 2021 pour l'aire des Gens du voyage de Molsheim
- Projet d'extension des actions de médiation santé dans les résidences sociales [ADOMA](#) – Financement CPAM ; Soutenance du projet par le service et en attente de décision
- Gestion d'une seconde résidence seniors à Woerth au 1^{er} Octobre
- Réflexion en vue de la réécriture de l'ensemble des projets de services
- Des projets non retenus : DDCS création de 40 places d'accueil mère enfants. Travail avec le foyer M Madeleine ; prévention et promotion santé avec financement ARS
- Intégration de GALA au 1^{er} janvier 2018 / mutualisations / pole de gestion locative et technique

 **FOCUS SUR QUELQUES PROJETS DE RECHERCHE auxquels nous participons ou que nous portons**

PROTECTION DE L'ENFANCE

► **Recherche sur la question du travail social**
Formaliser l'expertise des professionnels et déterminer ce qui fait leur savoir-faire pour développer nos missions de formation continue des salariés, d'évaluation des pratiques mises en œuvre et d'accompagnement des bénéficiaires
Menée au Service d'Investigation Éducative 67 par Mme Sophie Merlin dans le cadre d'un doctorat en sociologie / Université de Reims Champagne Ardennes
Entre juillet 2013 et décembre 2016.
Actuellement phase de rédaction de la thèse, soutenance prévue au premier trimestre 2019.

PROJETS DE RECHERCHE auxquels nous participons ou que nous portons

PROTECTION DE L'ENFANCE

► Co-éducation et prise en compte des ressources des parents et de leur entourage.

Appel à projet de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance ARSEA /AEMO 68 participera à la recherche avec la Fondation d'Auteuil. L'équipe de recherche sera pluridisciplinaire : des universitaires, des professionnels de terrain et des bénéficiaires de la Protection de l'enfance.

Etude sur les ressources que les parents en situation de discréditment en œuvre pour éduquer leur(s) enfant(s), à celles de leur entourage, à l'intérêt de la connaissance de ces ressources et de leur prise en compte par les professionnels afin de répondre au mieux aux besoins des enfants pour favoriser les conditions de leur développement, de leurs apprentissages et de leur insertion familiale et sociale

PROJETS DE RECHERCHE

HANDICAP

► MOI SOCIAL MOI (CARAH 68)

Réflexion autour d'une pédagogie adaptée de l'accompagnement éducatif POUR DES PERSONNES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP avec la création d'un programme pédagogique

QUI : une ES doctorante par ailleurs

PARTENARIAT : avec l'UNIVERSITE à construire

► Participation à l'expérimentation de MWOO, robot compagnon à destination des personnes atteintes de TSA
Outil développé par l'entreprise STIMUL ACTIV et développé en partenariat avec l'Université de Lorraine (Ets concernés : Roethig, Jules Verne, MAS)

PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL

POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

► Participation au groupe de réflexion en lien avec la FNARS (FAS) et la DDCS autour de l'élaboration de dispositifs locaux ou départementaux notamment sur « le logement d'abord »
Idée de proposer à des personnes sans domicile fixe un logement d'abord, et une fois qu'elle est logée, un accompagnement par les acteurs sociaux et médicaux en fonction des problématiques repérées.
L'expérience vient de USA et a été expérimentée dans quelques villes françaises (Lille, Paris notamment)

AUTRES POINTS

- Renforcement de la gouvernance opérationnelle : Création d'un poste de DSO à la Direction Générale
- Partenariat avec le sanitaire dans le cadre des groupements de territoire (Loi de Modernisation du système de santé)
- Contractualisation avec les financeurs via les CPOM. Signature en 2019 – application en 2020 pour les établissements ARS et conjoints ARS / CD
- Autres projets : VRF , restaurant d'insertion HH

MERCI A TOUS POUR VOTRE ATTENTION

ASSEMBLEE GENERALE
EXTRA ORDINAIRE

29 SEPTEMBRE 2017